

COMMUNAUTE DE COMMUNES « MORET SEINE & LOING » - 77250
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° : 2024_28

Date de convocation : 22 Mars 2024

Date d'affichage : 22 Mars 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le quatre Avril à 19h00

Nombre de Conseillers

En exercice : 50

Présents : 31

Votants : 42

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Légalement convoqué, s'est réuni à

la salle Polyvalente à Dormelles

OBJET : Budget 2024 – Transfert d'opérations entre les budgets annexes PER et CCMSL

ETAIENT PRESENTS COMMUNES DE :

CHAMPAGNE SUR SEINE : M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, Mme ROUZAUD –
DORMELLES : M. LARGILLIERE – **FLAGY** : M. DESVIGNES – **MONTIGNY SUR LOING** : Mme MONCHECOURT,
M. CORBEL – **MORET-LOING-ET-ORVANNE** : M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS,
M. POUILLIER, Mme SOUCHARD, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, Mme EPIKMEN, M. SEPTIERS – **NONVILLE** :
M. BELLIOU – **PALEY** : M. COCHIN – **REMAUVILLE** : Mme PENIFAURE – **SAINT MAMMES** : M. SURIER, Mme PIAT,
M. BRUMENT – **THOMERY** : M. MICHEL – **TREUZY LEVELAY** : Mme PILLOT – **VERNOU LA CELLE SUR SEINE** :
M. MOMON – **VILLECERF** : M. DEYSSON – **VILLEMÉR** : M. BEAUFRETON – **VILLE SAINT JACQUES** : M. PERADON

ETAIENTS ABSENTS REPRESENTES COMMUNES DE :

CHAMPAGNE SUR SEINE : M. KERIGER représenté par M. GONORD

Mme AUFILS représentée par M. LOEUILLLOT

MONTIGNY SUR LOING : Mme JACQUENET représentée par Mme MONCHECOURT

MORET-LOING-ET-ORVANNE :

Mme SAVAL-BONET représentée par M. POUILLIER

Mme EYRIGNOUX représentée par M. FONTUGNE

M. BODIER représenté par M. ZAKEOSSIAN

Mme GRAU représentée par M. ATLAN

Mme THALAMY représentée par M. MICHEL

NANTEAU SUR LUNAIN : M. GUIMARD représenté par M. SEPTIERS

VERNOU LA CELLE SUR SEINE : Mme DARGNAT représentée par M. MOMON

VILLEMARECHAL : Mme KLEIN représentée par M. BELLIOU

ETAIENT ABSENTS COMMUNES DE :

LA GENEVRAYE : M. OTLINGHAUS

MORET-LOING-ET-ORVANNE : Mme DUMAS-PRIMBAULT

SAINT MAMMES : M. MALBRUNOT

THOMERY : M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PATTYN

VERNOU LA CELLE SUR SEINE : M. BEUDAERT

VILLEMARECHAL : M. GOISSET

Mme MONCHECOURT a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le **29 AVR. 2024**

ID : 077-247700032-20240404-DL202428-DE

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le
ID : 077-247700032-20240404-DL202428-DE

Délibération n° 2024_28

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'Instruction Budgétaire et Comptable M57 ;
Vu la délibération 2023.390 portant création d'un budget annexe M57 PER CCMSL pour constater les opérations de lotissements au Pôle Economique des Renardières ;
Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 20 Mars 2024 ;
Vu le budget 2024 ;

Suite à la création d'un budget annexe PER CCMSL (lotissements) pour constater l'extension du Pôle Economique des Renardières, il convient de transférer les terrains acquis en 2023 ainsi que l'avance du budget principal constatés sur le budget annexe Pôle Economique des Renardières vers le budget annexe lotissement PER CCMSL.

Sur proposition du président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VALIDE entre les budgets, les opérations de transfert suivantes :

Budget Annexe – Pôle Economique des Renardières (12400)

Section	Intitulé	Compte	Dépenses	Recettes
Investissement	Terrains nus	2111	0 €	462 131,53 €
	Autres dettes – GFP de rattachement	168751	462 200 €	0 €
TOTAL			462 200 €	462 131,53 €

Budget Principal – CC Moret Seine et Loing (12000)

Section	Intitulé	Compte	Dépenses	Recettes
Investissement	Autres immobilisations financières	27638	0 €	462 200 €
	Autres immobilisations financières	27638	462 200 €	0 €
TOTAL			462 200 €	462 200 €

Budget Annexe – PER CCMSL (Lotissement - 12600)

Section	Intitulé	Compte	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Terrains à aménager	6015	462 131,53 €	0 €
Investissement	Autres dettes – GFP de rattachement	168751	0 €	462 200 €
TOTAL			462 131,53 €	462 200 €

Fait et délibéré les jour, mois, et an que dessus
A Moret-Loing-et-Orvanne, le 4 avril 2024,

Le Président
Patrick SEPTIERS



Le secrétaire de séance
Sylvie MONCHECOURT

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.